



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

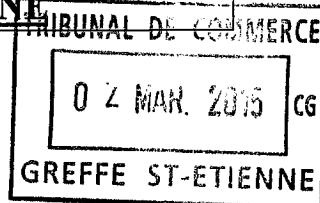
Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1999 B 00705

Numéro SIREN : 428 268 023

Nom ou dénomination : DISTRIBUTION CASINO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2015 sous le numéro de dépôt 1428

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE**ORDONNANCE**

Nous, Alain GAUTIER, Président du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE,

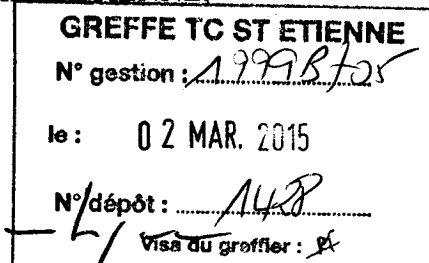
Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Désignons :

M. Michel Tournel

M. Alain de Linp

4200 St Etienne



En qualité de commissaire à la scission et aux apports avec pour mission :

- d'établir un rapport écrit sur les modalités d'apport partiel d'actif indiquées dans la requête jointe ;
- d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à titre d'apport partiel d'actif par la société FRENIL DISTRIBUTION RCS St Etienne 300 900 578 à la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE RCS St Etienne 428 268 023

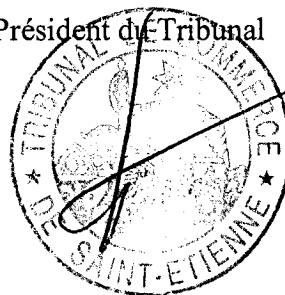
Disons que le rapport du Commissaire à la scission et aux apports sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE.

Disons que la présente Ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Disons que les dépens de la présente décision seront supportés par la société requérante.

Fait à Saint-Etienne, le *2/3/15*

Le Président du Tribunal



Requête conjointe

à Monsieur le président du tribunal de commerce de SAINT ETIENNE

Les soussignés :

Madame Delphine SULIE,

Dûment habilité, agissant au nom et pour le compte de la société **FRENIL DISTRIBUTION**, société anonyme au capital de 39 000 euros, dont le siège social est situé 1 Esplanade de France (42000) Saint-Étienne, identifiée au RCS de Saint-Étienne sous le numéro 300 900 578,

Ci-après dénommée la « Société ».

Et,

Monsieur Romanic MAPOLIN,

Dûment habilité, agissant au nom et pour le compte la société **DISTRIBUTION CASINO FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 106 758 801 euros, dont le siège social est situé 1, Esplanade de France (42000) Saint-Étienne, identifiée au RCS de Saint-Étienne sous le numéro 428 268 023,

Ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Il est envisagé un apport partiel d'actif portant sur la branche d'activité de supermarché par la Société au bénéfice de DISTRIBUTION CASINO FRANCE.

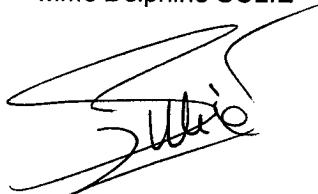
Cette opération serait, par application de l'article L. 236-22 du Code de commerce, placée sous le régime juridique des scissions prévu aux articles L. 236-16 à L. 236-21 du Code de commerce.

En conséquence, les soussignés ont l'honneur de vous demander de bien vouloir nommer un ou plusieurs Commissaires à la scission et aux apports chargés, conformément aux dispositions des articles L. 236-10, L. 236-16 et L. 236-22 du Code de commerce :

- d'établir un rapport écrit sur les modalités de l'opération d'apport partiel d'actif susvisée;
- et d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à titre d'apport partiel d'actif par la Société à la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE.

Présentée à Saint-Étienne,
Le 24 février 2015

Mme Delphine SULIE



M. Romanic MAPOLIN

